Rapport annuel 2025

actiris.brussels
au coeur de l'emploi


FLAGEY



Table des matières

2025, une année charnière 4

L'emploi bruxellois 6

Actiris en bref 10

Au service des chercheurs d'emploi 11

Le contrôle de la disponibilité 13

Au service des employeurs 15

Actiris et ses partenaires 16

Les études de view.brussels 20

Budget 22

Comité de gestion 23

Pour des raisons de lisibilité, nous utilisons la forme masculine plurielle pour désigner des groupes qui contiennent à la fois des hommes et des femmes.
Toutes les illustrations de cette publication viennent du site https://storyset.com/

2025, une année charnière



L'année 2025 a incontestablement marqué un tournant pour Actiris. Les réformes du Gouvernement fédéral, issues de l'accord Arizona, ont grandement impacté le marché de l'emploi bruxellois et nécessité une révision importante des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux chercheurs d'emploi. Ces mutations majeures ont profondément transformé notre organisation, nous incitant à adapter nos processus actuels et à anticiper leur déploiement futur.

Dans ce contexte de transition, Actiris a poursuivi sa mission avec détermination : guider les chercheurs d'emploi bruxellois vers une insertion durable et soutenir les employeurs dans leurs recrutements. Cette mobilisation s'est déployée dans un environnement exigeant, marqué par l'absence prolongée d'un gouvernement bruxellois de plein exercice et par de strictes exigences de maîtrise budgétaire.

Face à ces défis, nos équipes ont fait preuve d'un engagement remarquable. Leur expertise, leur agilité et leur sens du service public ont garanti la continuité de nos missions tout en structurant l'avenir. Nous avons également pu nous appuyer sur la solidité de nos partenariats. En renforçant nos collaborations et en développant de nouvelles synergies, nous continuons d'apporter des réponses collectives aux enjeux économiques de la Région.

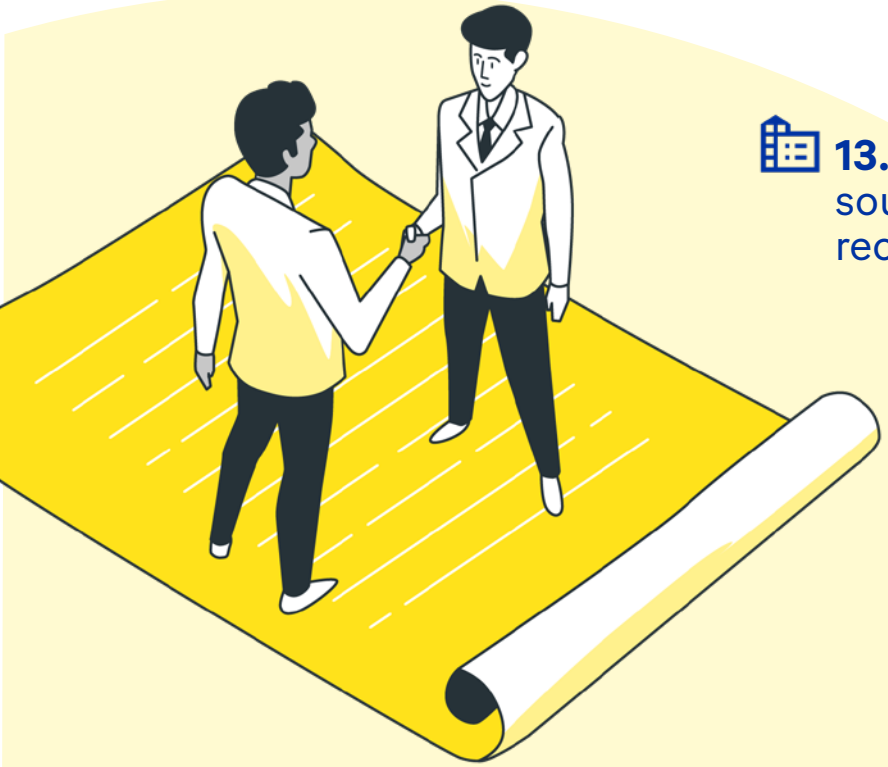
Ce rapport annuel vous invite à découvrir les réalisations majeures, les projets phares et les résultats qui ont jalonné 2025. Au-delà des chiffres, ce document témoigne de l'engagement quotidien des collaborateurs d'Actiris et de la force du collectif qui nous permet d'accomplir notre mission au bénéfice des Bruxellois, des Bruxelloises, de nos entreprises et de notre Région.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Stéphane Laloux et Kristof Devuyst

73.938 personnes ont été accompagnées par Actiris et ses partenaires en 2025



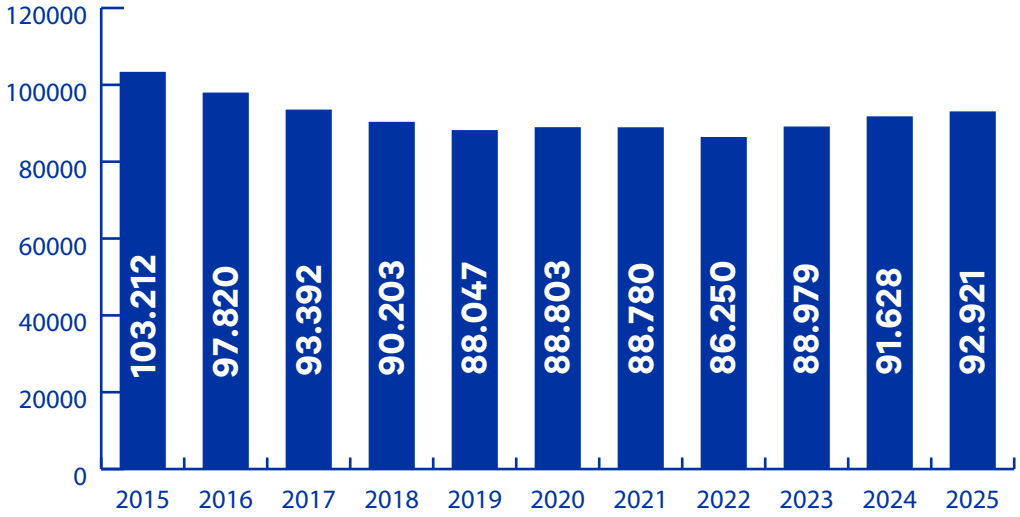


13.096 entreprises ont été soutenues dans leur recrutement en 2025

L'emploi bruxellois

En 2025, la Région bruxelloise comptait 92.921 chercheurs d'emploi en moyenne annuelle, une augmentation de 1,4% par rapport à 2024.

Évolution des DEI en moyenne annuelle | Région de Bruxelles-Capitale : 2015 - 2025



Le taux de chômage atteint quant à lui 14,8%, une augmentation de +0,2 points de pourcentage par rapport à 2024. Depuis 2015, le taux de chômage a baissé de -4,0 points de pourcentage.

Après une longue période de recul du chômage entre 2015 et 2022, l'évolution observée depuis quelques années témoigne d'un ralentissement du marché du travail bruxellois. Cette augmentation limitée du nombre de chercheurs d'emploi inoccupés reste principalement liée à la conjoncture économique moins favorable observée depuis 2023. Après la forte reprise économique qui a suivi la crise sanitaire, le marché du travail bruxellois a progressivement ralenti sous l'effet du tassement de la croissance économique, de la baisse des recrutements, de la hausse des faillites, de l'inflation élevée observée ces dernières années ainsi que du moratoire sur les recrutements dans une partie de la fonction publique bruxelloise. Cette dégradation de la conjoncture se reflète notamment dans le recul marqué de la demande de main-d'œuvre.

1. La hausse du chômage est essentiellement portée par les catégories administratives autres que les demandeurs d'emploi indemnisés. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés bénéficiant d'allocations de chômage (DEDA) diminue de 1,1% entre 2024 et 2025, le nombre d'autres DEI augmente de 5,4% (+1.851 personnes). Cette évolution confirme que la progression du chômage observée en 2025 ne provient pas principalement des entrées dans le chômage indemnisé mais davantage de l'évolution d'autres publics inscrits auprès d'Actiris.

2. La demande de main-d'œuvre s'est nettement contractée en 2025. Le nombre d'offres d'emploi reçues directement par Actiris est passé de 46.102 en 2024 à 33.075 en 2025, soit une diminution de 28,3% en un an. Les offres hors intérim ont également reculé de 23,1%. Cette baisse marquée des opportunités d'emploi contribue à ralentir les sorties vers l'emploi et exerce une pression à la hausse sur le nombre de chercheurs d'emploi.

3. Les jeunes continuent d'être particulièrement touchés par la dégradation de la conjoncture. Le nombre de chercheurs d'emploi de moins de 30 ans a augmenté de 2,6% entre 2024 et 2025 pour atteindre 23.843 personnes. Le taux de chômage des moins de 30 ans s'élève désormais à 18,0%, en hausse de 0,5 point sur un an. Cette évolution reflète les difficultés persistantes d'insertion professionnelle des jeunes dans un contexte de ralentissement économique et de diminution des recrutements.

Par ailleurs, l'augmentation du chômage observée en 2025 concerne principalement les classes d'âge de moins de 50 ans, tandis que le nombre de chercheurs d'emploi âgés de 50 ans et plus poursuit sa légère diminution (-0,7%). La hausse du chômage est également plus marquée chez les hommes (+2,0%) que chez les femmes (+0,8%).

Évolution du taux d'emploi

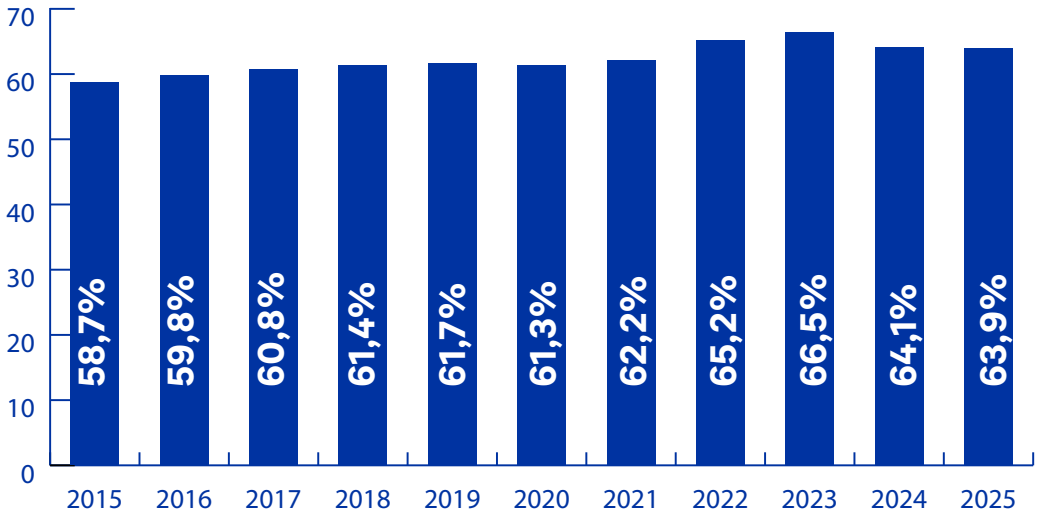
Le taux d'emploi des Bruxellois âgés de 20 à 64 ans s'établit à 63,9% en 2025. Malgré le léger recul observé ces deux dernières années, il demeure nettement supérieur à son niveau de 2015 (58,7%), soit une progression de 5,2 points de pourcentage en dix ans. Cette évolution traduit la croissance soutenue de l'emploi observée à Bruxelles au cours de la dernière décennie.

À plus court terme, la situation apparaît toutefois moins favorable. Après avoir atteint un sommet de 66,5% en 2023, le taux d'emploi a reculé à 64,1% en 2024 puis à 63,9% en 2025. Cette diminution s'inscrit dans un contexte de ralentissement économique, de contraction de la demande de main-d'œuvre et de hausse du chômage observée depuis 2023.

L'évolution récente masque par ailleurs des tendances contrastées selon le sexe. Entre 2024 et 2025, le taux d'emploi des hommes a diminué de 1,6 point, tandis que celui des femmes a progressé de 1,2 point. En conséquence, l'écart entre hommes et femmes s'est réduit, même si les hommes conservent un taux d'emploi plus élevé (69,0% contre 58,9%).

Enfin, sur le long terme, la progression du taux d'emploi bruxellois a principalement bénéficié aux personnes de 55 à 64 ans. Dans cette tranche d'âge, le taux d'emploi est passé de 45,6% en 2015 à 57,7% en 2025, soit une hausse de plus de 12 points en dix ans.

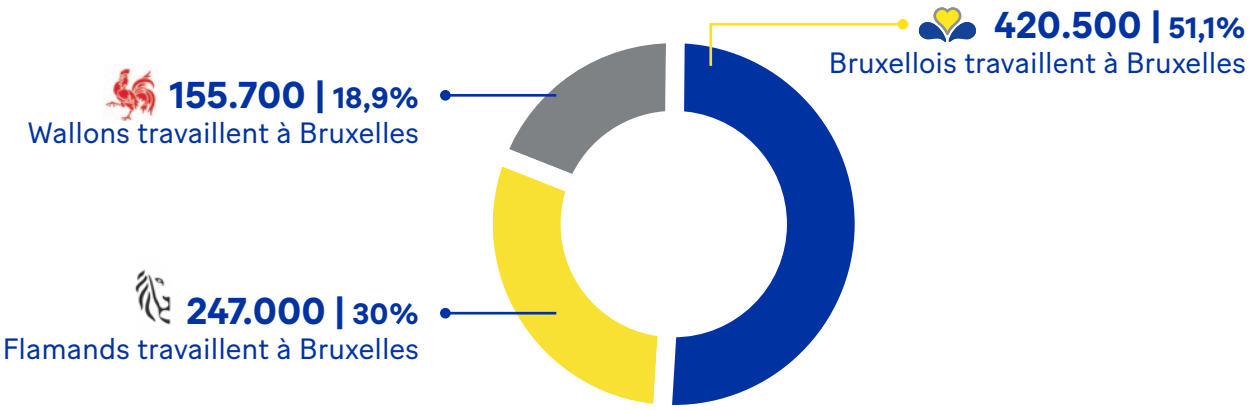
Évolution du taux d'emploi (20 à 64 ans) | Région de Bruxelles-Capitale : 2015 - 2025



La moitié des emplois occupés par des Bruxellois

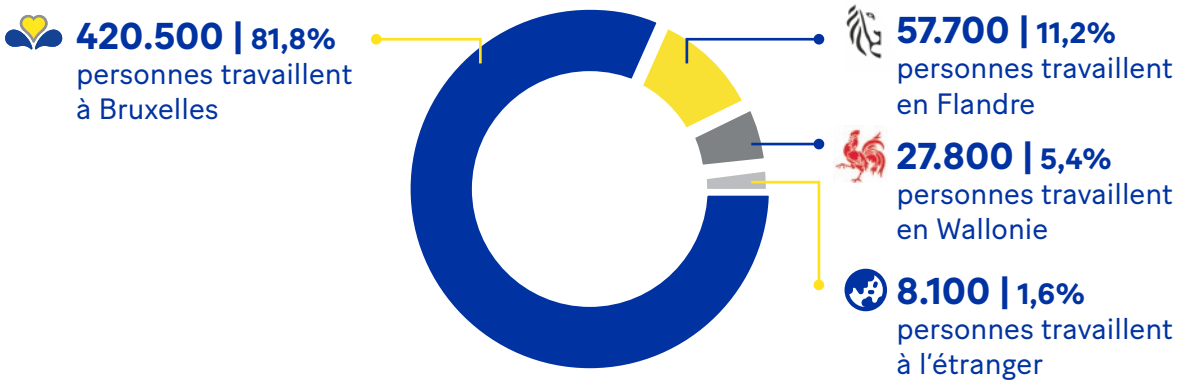
En 2025, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 823.200 emplois. Un peu plus de la moitié de ces emplois (51,1%) étaient occupés par des résidents bruxellois, tandis que 48,9% étaient occupés par des navetteurs provenant de Flandre ou de Wallonie.

Qui travaille à Bruxelles ?



Où travaillent les Bruxellois ?

La grande majorité des Bruxellois occupés travaillent à Bruxelles :



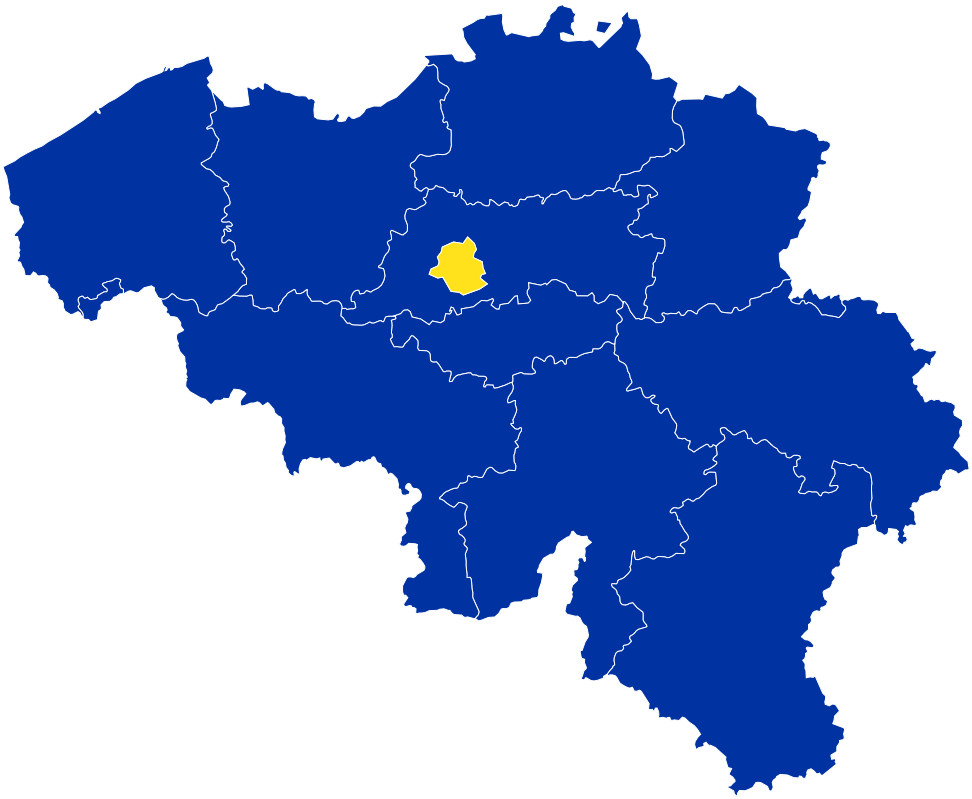
La navette sortante est donc de 16,6% en 2025, soit 85.500 Bruxellois qui travaillent en Flandre ou en Wallonie.

Bruxelles, une économie de services

Plus de 90% des travailleurs actifs dans la Région sont occupés dans le secteur tertiaire, reflet de la spécialisation de Bruxelles dans les activités de services. La Région bruxelloise concentre de nombreuses fonctions administratives, financières, juridiques, scientifiques et de conseil, ainsi qu'un important secteur public et parapublic. Les activités de services aux entreprises, l'administration publique, l'enseignement, la santé, les activités financières et les services liés aux institutions européennes y occupent une place particulièrement importante.

Cette structure économique se distingue de celle des deux autres Régions du pays par une présence plus limitée de l'industrie et une plus forte concentration d'emplois à haute valeur ajoutée.
Elle contribue à faire de Bruxelles le principal pôle d'emploi de Belgique, attirant quotidiennement plus de 400.000 navetteurs provenant de Flandre et de Wallonie.

Cette spécialisation dans les services explique également le niveau élevé de qualification requis sur le marché du travail bruxellois. En 2025, deux tiers des emplois occupés par des Bruxellois le sont par des travailleurs hautement qualifiés, tandis que la part des travailleurs faiblement qualifiés continue de diminuer. Entre 2015 et 2025, le nombre de Bruxellois occupés disposant d'un faible niveau de qualification a reculé de plus de 31.000 personnes (-35%), tandis que le nombre de travailleurs hautement qualifiés a progressé de plus de 105.000 personnes (+46%). Cette transformation témoigne d'une polarisation croissante du marché de l'emploi autour des compétences les plus élevées.



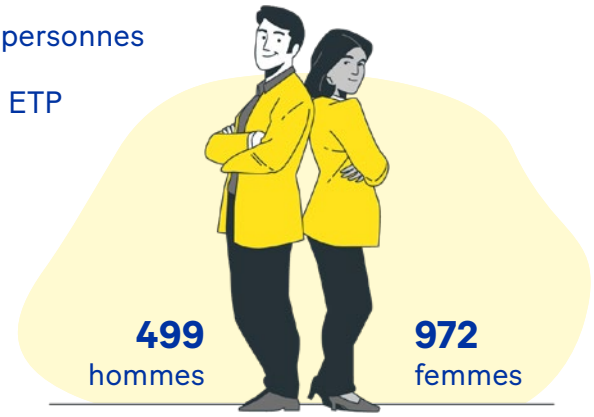
Actiris en bref

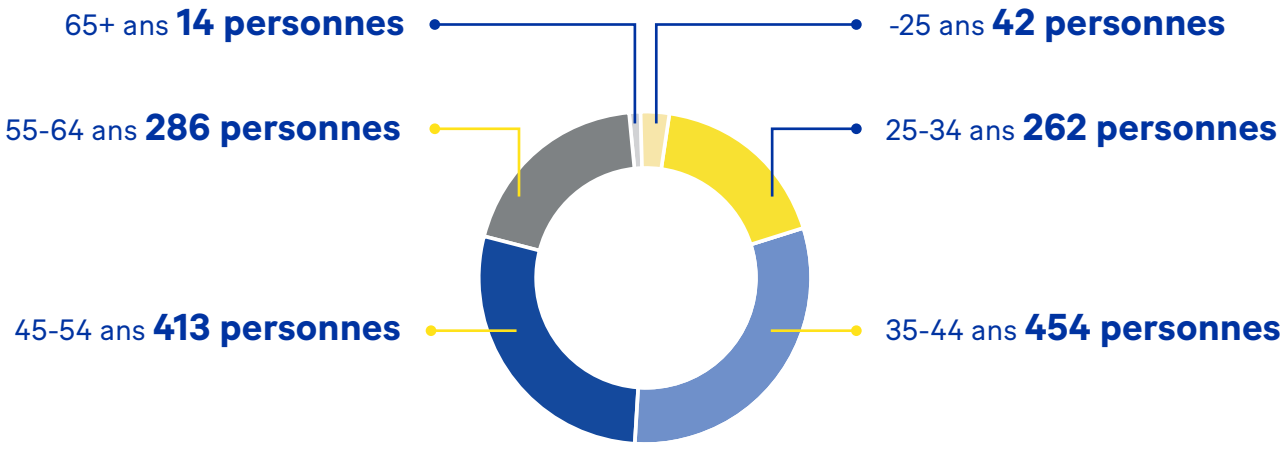
Actiris a pour ambition d'être un réel modèle de diversité. En reflétant la diversité bruxelloise en interne, Actiris peut ainsi mieux répondre aux besoins du marché du travail. Actiris croit fermement que la diversité est une valeur ajoutée dans l'exécution de ses activités principales.

Nombre de collaborateurs chez Actiris au 31/12/2025

1.471 personnes

1.252 ETP





En 2025, **30 personnes** ayant un handicap reconnu travaillaient chez Actiris, soit 2,04%.

Au service des chercheurs d'emploi

L'année 2025 a été marquée par une double dynamique pour Actiris : d'une part, un important travail de réflexion sur les fondements mêmes de l'accompagnement des chercheurs d'emploi ; d'autre part, la nécessité de se préparer rapidement à la mise en œuvre des réformes fédérales annoncées dans le cadre de l'accord Arizona.

Afin de relever les défis à venir, Actiris a redessiné les fondements de l'accompagnement.
Le processus d'inscription des chercheurs d'emploi a été revu afin de renforcer la qualité des données, un enjeu essentiel pour assurer un accompagnement plus pertinent et un matching plus efficace. L'accompagnement s'intensifie grâce à une prise en charge plus rapide et plus soutenue, comprenant au minimum un contact mensuel avec chaque chercheur d'emploi. Les offres d'emploi sont placées au cœur des entretiens. La possibilité de suivre un parcours autonome est également désormais proposée aux chercheurs d'emploi plus proches de l'emploi.
Cet accompagnement « digital » avec des conseils, des tâches à réaliser et la mise à disposition d'une boîte à outils, que le chercheur d'emploi sera libre d'accepter ou non, permet à Actiris de concentrer son énergie sur l'accompagnement des personnes qui en ont le plus besoin.

L'année 2025 a également été marquée par l'annonce d'une réforme majeure : la limitation dans le temps des allocations de chômage et l'activation des personnes en incapacité de travail de longue durée.

Face à l'ampleur du défi, Actiris s'est mobilisé pour adapter ses dispositifs dans des délais particulièrement contraints. Très rapidement, des mesures d'urgence ont été mises en œuvre afin de préparer l'accueil et la remobilisation des personnes concernées par les premières vagues d'exclusion. **Depuis mai 2025, des permanences ouvertes au public spontané ont été mises en place : 15.068 chercheurs d'emploi y ont été reçus en 2025.** En collaboration avec les CPAS bruxellois, 55 séances d'information spécifiques ont été organisées à partir de septembre 2025 afin de fournir aux citoyens une information claire et accessible sur les changements à venir et leurs conséquences (1.130 participants).

Les effets de la réforme Arizona se sont rapidement fait ressentir dans plusieurs services, en particulier sur le terrain. **Au total, 40.016 chercheurs d'emploi ont bénéficié d'un service d'information ponctuel** (sans accompagnement) via nos antennes ou notre Contact Center, soit **une augmentation annuelle de 11,28%.**

La Cité des métiers a ainsi dû adapter son offre afin de répondre aux besoins d'un nouveau public. En 2025, elle a réalisé 28.058 conseils individuels en présentiel, ce qui représente une augmentation de 19,8% par rapport à 2024.
Ses activités collectives ont également connu une croissance importante, avec 1.433 activités organisées au bénéfice de 22.343 usagers, soit une hausse de 30,6% sur un an.

De son côté, le service Réintégration des assurés sociaux de l'INAMI a poursuivi son développement dans un contexte d'attention croissante portée au retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail.
En 2025, ce service a enregistré 914 nouveaux accompagnements et a soutenu un total de 1.357 personnes sur l'ensemble de l'année.



Chiffres clés



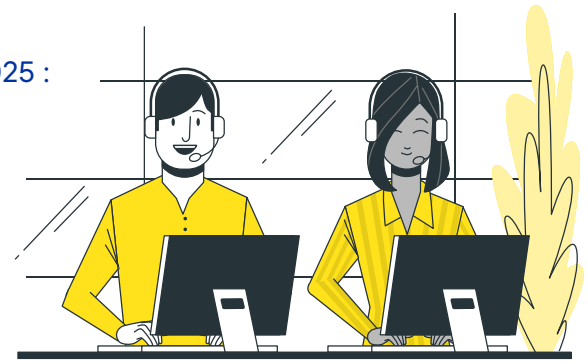
Le contact center

Notre contact center a joué un rôle essentiel pour maintenir le lien avec les chercheurs d'emploi bruxellois.

Le nombre d'appels reçus durant l'année 2025 :
202.100 appels traités

Le temps d'attente moyen :
1 min 57 secondes

Le nombre de mails traités :
16.673 mails



La plateforme d'apprentissage des langues en ligne Brulingua

La plateforme d'apprentissage des langues en ligne Brulingua permet aux Bruxellois d'apprendre gratuitement 25 langues dont le néerlandais, l'anglais, le français et l'allemand. Elle compte 37 langues d'interface.
Depuis 2020, cette plateforme est également disponible sous la forme d'une application mobile.

Le nombre de **nouveaux apprenants inscrits** sur Brulingua était de **25.068** en 2025. En tout, la plateforme comptait **34.663 apprenants actifs.**

Les chèques langues

En 2025, **6.541** personnes ont bénéficié de chèques langues.

Les chèques TIC

En 2025, **1.563** personnes distinctes ont utilisé les chèques TIC.

Le travail des antennes

En 2025, **43.908 inscriptions en antenne** ont été réalisées ainsi que **27.334 entretiens Job Info**, **18.756 bilans professionnels** et **14.279 suivis en présentiel.**

Le contrôle de la disponibilité

Évaluation des jeunes qui demandent une allocation d'insertion (positives, négatives, non-concluantes et total) :

Dispo J	2025
Positives	5.056
Négatives	3.988
Non-concluantes	8.318
Total	**17.362**

En 2025, le nombre total de décisions est 7% plus élevé qu'en 2024.

Pour rappel, il n'y a pas de sanction en Dispo J ; le jeune doit obtenir deux évaluations positives pour ouvrir son droit aux allocations d'insertion.

Évaluation des chercheurs d'emploi qui reçoivent une allocation (positives, négatives, non-concluantes et total)

Dispo G	2025
Positives	2.555
Négatives	1.489
Non-concluantes	11.563
Total	**15.607**

En 2025, Actiris a mené 15.607 évaluations. Il s'agit d'une évaluation des étapes entreprises par les chercheurs d'emploi bénéficiant d'une allocation dans le but de trouver un emploi. Sur un total de 15.607 évaluations, 16% étaient positives, 10% négatives et 74% non-concluantes.

Disponibilité passive (sans suite, négatives, non-concluantes et total)

	2025
Sans suite	664
Négatives	1.166
Non-concluantes	1.355
Total	**3.185**

La disponibilité dite passive concerne les chercheurs d'emploi qui ne répondent pas aux convocations. Dans 20% des cas, la décision est restée sans conséquence parce que le chercheur d'emploi a pu justifier son absence. 37% étaient négatives et 43% non-concluantes.

La dispense de la recherche active d'emploi

En Région bruxelloise, **13.599 chercheurs d'emploi ont repris des études ou commencé une formation** et ont donc pu **bénéficier d'une dispense de recherche active d'emploi en 2025. 30% ont suivi des études ou une formation menant à un métier en pénurie.** Les métiers en pénurie concernés sont essentiellement ceux du domaine de la santé, mais également, à moindre échelle, du domaine de l'enseignement, de la construction et de l'IT.



Au service des employeurs

Actiris continue de se concentrer sur trois engagements envers les employeurs bruxellois : les informer sur tout ce qui touche à l'emploi, leur proposer une offre multiservices pour les aider à recruter et leur apporter des solutions sur mesure lorsqu'ils s'engagent à former des chercheurs d'emploi.

Offres d'emploi 2025

Actiris a reçu directement **33.075 offres d'emploi** en 2025, soit une baisse de 28% par rapport à 2024. 13.484 employeurs bruxellois sont clients d'Actiris, soit une couverture de 35,5%.

Les conventions avec les employeurs

4 nouvelles conventions ont été conclues avec des employeurs afin de leur proposer un suivi ou un recrutement sur mesure. Cela représente un total de 443 conventions en cours avec des employeurs bruxellois en 2025.

Le nombre d'événements et de visites d'entreprises par les consultants employeurs

Nos consultants employeurs ont répondu présents à 160 événements. **3.995 rencontres avec des employeurs** ont eu lieu en 2025.

Stage First et les avantages employeurs

712 jeunes ont acquis une première expérience professionnelle via un stage First.

Chercheurs d'emploi partis en stage en dehors de nos frontières

41 chercheurs d'emploi ont trouvé un emploi à l'étranger et **51 chercheurs d'emploi** ont réalisé un stage professionnel en dehors de nos frontières grâce aux services d'Actiris International.

Cofinancé par
l'Union européenne

Les labels diversité

En 2025, les résultats du service Diversité sont les suivants :

- **26 plans de diversité** ont été établis et approuvés par le Comité de gestion d'Actiris
- **24 déclarations d'intention** en matière de diversité et d'inclusion ont été signées (sans qu'un plan de diversité ne soit immédiatement lancé)
- **74 évaluations d'un plan de diversité** ont été validées par le Comité de gestion d'Actiris.

À noter qu'à la fin 2025, 400 entreprises et institutions bruxelloises des secteurs privé et public disposaient d'un plan de diversité. Ensemble, elles emploient 139.920 travailleurs.
Pour l'année 2025, 60 entreprises ont reçu le label de diversité. Lors de l'événement, un moment de réseautage a été organisé, au cours duquel des entreprises sans expérience en matière de plan de diversité ont pu rencontrer des entreprises labellisées.

Actiris et ses partenaires

Actiris a collaboré avec 220 partenaires

Actiris fait appel à des partenaires pour compléter son offre de services et mobiliser des expertises spécifiques au bénéfice des chercheurs d'emploi. Ces collaborations permettent d'offrir un accompagnement sur mesure aux publics rencontrant des difficultés particulières et de tester de nouvelles approches.

Les partenariats couvrent trois domaines principaux :

La formation,
pour renforcer les compétences linguistiques, numériques ou professionnelles



L'accompagnement,
pour aider les chercheurs d'emploi ayant des besoins spécifiques (par exemple, se lancer dans l'entrepreneuriat) ou nécessitant un suivi renforcé (par exemple en raison de l'analphabétisme ou à la suite d'une incarcération)



Le soutien,
à travers des services facilitant les démarches liées à la recherche d'emploi (comme la reconnaissance des diplômes et les structures d'accueil pour les enfants)



En 2025, Actiris a lancé quatre appels à projets pour renouveler ces partenariats : Accompagnement de Publics Spécifiques (APS), Ateliers de Recherche Active d'Emploi (ARAE), les chèques TIC et les crèches.

Au total, **220 partenaires ont accompagné 36.542 chercheurs d'emploi en 2025** et 9.422 chercheurs d'emploi ont bénéficié de mesures de levier (Chèques, équivalence de diplôme).

Gestion des mesures d'aides à l'emploi

En 2025, le Département des programmes d'emploi a permis à 34.826 personnes de bénéficier d'un soutien concret dans leur parcours vers l'emploi. Cette aide se décline principalement à travers deux grands types d'instruments : **les emplois subsidiés et les primes à l'embauche.**

Emplois subsidiés

Les dispositifs d'emplois subsidiés comprennent notamment les dispositifs relatifs aux agents contractuels subventionnés (ACS), aux contrats de premier emploi (CPE) et aux emplois d'insertion en économie sociale (Ecosoc). Au total, près de 10.000 postes de travail sont soutenus.

Ces dispositifs poursuivent un double objectif :

- renforcer durablement le secteur non marchand bruxellois dans toute sa diversité en soutenant l'emploi au sein des ASBL et autres organismes d'intérêt collectif ;
- offrir, au travers des mesures Ecosoc, PTP et CPE, une expérience professionnelle qualifiante de deux à cinq ans à des chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris et particulièrement éloignés du marché du travail, afin de favoriser leur insertion professionnelle durable.

Primes à l'embauche

Actiris gère un ensemble diversifié de primes destinées à encourager l'embauche et l'insertion professionnelle.

La principale mesure est la prime Activa, qui vise à favoriser le recrutement, principalement dans les entreprises privées, de chercheurs d'emploi faisant partie de groupes davantage exposés aux difficultés d'insertion : jeunes de moins de 25 ans, travailleurs expérimentés de 57 ans et plus, personnes peu qualifiées ou demandeurs d'emploi inscrits depuis une longue période.
En 2025, la mesure Activa a bénéficié à près de 10.000 personnes.

Gestion active des restructurations

Dans le cadre de la gestion active des restructurations, le Pôle Accompagnement des Licenciements Collectifs d'Actiris a assuré le suivi de l'accompagnement de 62 dossiers de licenciements collectifs concernant 772 travailleurs bruxellois, en veillant à favoriser leur réorientation professionnelle et leur retour rapide à l'emploi.



Les coordinations locales

En 2025, les coordinations locales ont poursuivi et renforcé leur rôle d'animation de l'écosystème de l'insertion professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale. En tant qu'interface entre Actiris et ses partenaires, elles contribuent à une meilleure articulation entre les réalités locales et les dispositifs régionaux, à l'échelle des antennes territoriales.

Leurs missions s'articulent autour de trois axes principaux :

- **renforcer les liens entre les niveaux local et régional afin de garantir la cohérence et l'efficacité des actions en faveur des chercheurs d'emploi (CE) et des employeurs ;**
- **assurer une veille continue des besoins locaux ;**
- **soutenir la dynamique partenariale à travers le développement de projets concertés.**

En matière de projets, l'année 2025 a permis à plus de 30 partenaires locaux (CPAS, missions locales, services emploi communaux, etc.) de déployer des initiatives issues de démarches de co-construction.

Quatre projets thématiques et innovants ont ainsi été mis en œuvre :

Intelligence artificielle :
renforcement des compétences des chercheurs d'emploi et des conseillers, ainsi que l'expérimentation d'outils d'IA ;

Mobilité interrégionale :
mise en place d'actions de sensibilisation à destination des chercheurs d'emploi, des partenaires et des entreprises situées en périphérie ;

Fragilité psychologique des chercheurs d'emploi :
élaboration d'une boîte à outils, organisation de formations pour les conseillers et mise en place d'un parcours d'accompagnement intégré ;

Nouvelles méthodes de matching :
expérimentation de modalités innovantes pour valoriser les compétences transversales, via notamment des approches ludiques, culinaires ou immersives.

Par ailleurs, cinq projets « Trajet de l'emploi » ont été organisés sous forme de jobdays et de jobdatings sectoriels, couvrant l'ensemble du territoire régional (Job Connexion, Printemps de l'Emploi, Opportunidays, Trajet Emploi et Remob). Au total, 16 événements de rencontre entre employeurs et chercheurs d'emploi ont été organisés au cours de l'année. Ces différentes initiatives témoignent de l'engagement des coordinations locales d'Actiris à développer des réponses concrètes, innovantes et concertées face aux enjeux du marché de l'emploi bruxellois.

Actiris et ses Relations internationales

En tant que service public d'emploi (SPE), Actiris est affilié au PES Network, le réseau européen des SPE et participe à des événements et des activités d'échanges de pratiques avec ses homologues de l'Union européenne, ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Caroline Mancel, ancienne directrice générale adjointe d'Actiris, a présidé le réseau pendant deux ans. Son mandat de présidente du réseau a pris fin en juin 2025. Cependant, Actiris continue d'être très actif au sein du réseau :

Actiris a réalisé son 4ème exercice de « Benchlearning » : il s'agit d'une auto-évaluation de la performance d'Actiris sur base d'une méthodologie et de critères de qualité établis au sein du PES Network. Cette auto-évaluation est suivie d'une évaluation externe par des assesseurs des SPE et des experts de la Commission européenne. Plus de 50 collaborateurs des différentes directions ont participé à l'exercice. Un rapport a été publié avec les recommandations formulées par les assesseurs pour nourrir la stratégie d'Actiris et soutenir l'amélioration de notre offre de services.

En plus de cela, des collaborateurs d'Actiris ont participé à des activités d'échanges mutuels sur divers thèmes tels que la relation entre les services publics d'emploi et les employeurs, la digitalisation des services et l'utilisation de l'intelligence artificielle, l'orientation carrière et le recrutement basé sur les compétences. D'autres services ont utilisé le réseau européen pour réaliser des benchmarkings, notamment pour orienter l'offre de services d'Actiris à la suite des réformes fédérales du chômage.

Actiris exerce par ailleurs le mandat Synerjob de représentation de la Belgique au sein du réseau des coordinateurs nationaux de la Commission européenne sur la Garantie pour la Jeunesse. Dans ce contexte, en 2025, Actiris a coordonné l'examen par le Comité européen de l'Emploi (EMCO) sur la mise en œuvre de la Recommandation européenne : « Garantie renforcée pour la Jeunesse » par la Belgique. Cette année, l'analyse portait sur les défis structurels qui entravent une mise en œuvre efficace de la garantie pour la jeunesse.

Enfin, Actiris reçoit des délégations pour des visites d'études. En 2025, une dizaine de délégations étrangères (Côte d'Ivoire, France, Italie, Malaisie, Suisse, Turquie, Ukraine, etc.) sont venues se familiariser avec notre écosystème partenarial, notre engagement dans la promotion de la diversité sur le marché de l'emploi, le travail de nos partenaires avec des publics fragilisés, l'accompagnement des jeunes, etc. Ces rencontres nous permettent d'échanger sur des défis partagés et sont toujours riches d'apprentissages mutuels et de découvertes interculturelles dont bénéficient directement les collaborateurs.



Les études de view.brussels

View.brussels, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation, identifie les tendances du marché du travail bruxellois afin d'éclairer les réponses aux défis de demain. En 2025, view.brussels a publié différentes études :



- **Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2024**
 Décembre 2025
 Après une phase de reprise post-crise sanitaire, l'année 2024 confirme le ralentissement économique amorcé en 2023, avec des effets marqués sur le marché de l'emploi bruxellois. Les principaux indicateurs sont en recul : baisse du taux d'activité, diminution du taux d'emploi, hausse du taux de chômage et contraction de l'emploi intérieur. À noter également : suite à la réforme Arizona, une analyse thématique dédiée au chômage de longue durée a été intégrée.



- **Monitoring des chercheuses et chercheurs d'emploi sous l'angle de l'origine nationale**
 Octobre 2025
 Cette nouvelle édition du monitoring entend actualiser et compléter l'édition de 2019, notamment par la prise en compte de nouvelles données et l'ajout d'un volet sur la formation qualifiante.





- **Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale**
 Octobre 2025
 Ce rapport présente les fonctions critiques, dont les métiers en pénurie, et les facteurs explicatifs à l'origine des difficultés de recrutement.



- **Baromètre bruxellois de la qualité de l'emploi**
 Juin 2025
 Cette deuxième édition du baromètre bruxellois de la qualité de l'emploi met en lumière les évolutions récentes d'une série d'indicateurs clés.



- **Attractivité des métiers pour les jeunes scolarisés à Bruxelles**
 Juin 2025
 Cette étude met en évidence les aspirations professionnelles des jeunes élèves de l'enseignement secondaire à Bruxelles et leur adéquation avec les besoins du marché du travail.



- **IA et marché de l'emploi : santé et action sociale, horeca et services de conseils aux entreprises**
 Mai 2025
 Après une première analyse sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le marché de l'emploi bruxellois, cette nouvelle analyse met l'accent sur 3 secteurs clés bruxellois : la santé et l'action sociale, l'Horeca et les services de conseils aux entreprises.



- **Mobilité interrégionale de la main-d'œuvre bruxelloise vers la Flandre**
 Février 2025
 Cette étude, réalisée en collaboration avec VDAB, traite de la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre bruxelloise. La Flandre reste une destination de travail très attractive pour les Bruxelloises et les Bruxellois faiblement qualifiés, bien que l'on observe une hausse des navetteuses et des navetteurs hautement qualifiés.

Budget

Dépenses 2025	Budget final		Dépenses réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Moyens de subsistance d'Actiris	**172.173.000,00**	**23,68%**	**166.536.568,33**	**23,51%**	**96,73%**
Dépenses de partenariats	**72.897.000,00**	**10,03%**	**70.621.705,16**	**9,97%**	**96,88%**
Programmes d'aides à l'emploi	**274.878.000,00**	**37,80%**	**266.520.278,82**	**37,63%**	**96,96%**
6e Réforme de l'État	**203.588.000,00**	**28,00%**	**201.420.740,67**	**28,44%**	**98,94%**
Autres mesures emploi	**3.564.000,00**	**0,49%**	**3.207.501,07**	**0,45%**	**90,00%**
Total	**727.100.000,00**	**100%**	**708.306.794,05**	**100%**	**97,42%**

Recettes 2025	Budget prévu		Recettes réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Financement en provenance du SPRB	**726.412.000,00**	**95,36%**	**691.160.080,97**	**94,71%**	**95,15%**
Financement en provenance d'autres pouvoirs	**4.990.000,00**	**0,66%**	**11.485.570,87**	**1,57%**	**230,17%**
Financement en provenance de l'Union européenne	**11.165.000,00**	**1,47%%**	**7.723.240,73**	**1,06%**	**69,17%**
Autre recettes et recettes propres	**19.211.000,00**	**2,52%**	**19.407.785,70**	**2,66%**	**101,02%**
Total	**761.778.000,00**	**100,00%**	**729.776.678,27**	**100,00%**	**95,80%**

Le comité de gestion d'Actiris

Président
Landry Mawungu

Vice-président
Michel Kutendakana

Représentants des travailleurs
Jean-Michel Cappoen
Benoit Dassy
Michaël Dufrane
Maxime Nys
Celie Huybens
Khadija Khourcha
Florence Lepoivre

Représentants des employeurs
Kamila Ostrowska
Bernard Hullaert
Thierry Devillez
Julie Lambotte
Jean-Christophe Vanderhaegen
Guillaume Lepere
Bruno Gérard

Commissaires du gouvernement
Christophe T'Sas
Wim Smet

Actiris | Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles | www.actiris.brussels | 0800 35 123